

**Daniela DINCĂ**  
***Enjeux et perspectives dans la traduction du discours juridique français***

Université de Craiova, ROUMANIE  
danadinca@yahoo.fr

*Introduction*

La langue du droit possède, en tant que langue de spécialité, des traits qui en font une langue unique et très complexe. Son vocabulaire comprend un grand nombre de termes qui proviennent de la langue courante et de termes qui ne sauraient exister en dehors du cadre juridique, de même qu'un grand nombre de termes qui ont été empruntés à d'autres langues ou hérités d'autres langues, comme le latin. Du point de vue syntaxique, la langue du droit peut organiser les composantes des phrases de son discours d'une façon distincte. Elle emploie également un ton solennel qui évite toute tournure familière.

L'approche didactique de la traduction juridique est une vraie provocation pour les enseignants car ils ne doivent pas seulement initier les enseignés au processus de traduction, qui comporte ses étapes bien définies dans la littérature de spécialité, mais ils doivent également concevoir des outils d'aide à la traduction ou bien apporter des solutions aux problèmes soulevés par ce type de traduction spécialisée.

La Faculté des Lettres de l'Université de Craiova a proposé depuis 2004 un Master de *Traduction et terminologie juridique* dont le but est la formation des traducteurs et des terminologues qui travailleront dans le système juridique roumain, ayant une double compétence: juridique et linguistique. La forte motivation de ceux qui veulent travailler dans ce domaine nous a dirigée vers l'exploration de ce domaine, une exploration assez épineuse, vu la seule compétence linguistique dont dispose le professeur de français, mais assez passionnante et enrichissante.

S'appuyant sur un corpus d'exemples tirés de textes normatifs et de dictionnaires de termes juridiques en usage en Roumanie, notre communication se propose un double objectif: retracer, dans un premier temps, le processus de la traduction avec une présentation des questions fondamentales que le traducteur doit maîtriser afin de chercher, dans une seconde partie, à apporter quelques éléments de réponse à ce problème, avec un rapide aperçu des alternatives à la recherche d'équivalents ou de structures syntaxiques préférentielles.

*1. La traduction juridique*

La traduction juridique est une traduction spécialisée, complexe, qui présente des caractéristiques qui la distinguent d'autres formes de traduction. Elle est tout d'abord *contraignante* dans le sens où le caractère normatif du texte juridique laisse une marge de manoeuvre très étroite au traducteur. Elle est ensuite *culturelle*, parce qu'elle doit transposer un texte de loi d'une culture dans une autre. On doit y ajouter

également sa dimension *scientifique*, vu ses outils spécialisés et sa méthode rigoureuse.

Malgré toutes ces contraintes auxquelles est soumis le traducteur, la traduction juridique reste un *processus créatif* qui invite à l'interprétation et non pas à la transposition directe. En fait, le traducteur transfère non pas des mots, mais des effets de droit, un résultat escompté, ce qui suppose qu'il soit en mesure de comprendre les objectifs poursuivis par le rédacteur du texte de départ.

La traduction juridique, tout comme les autres types de traduction, se décompose en deux étapes: le décryptage du message dans la langue de départ puis le recryptage de ce message dans la langue d'arrivée.

Le décryptage du message suppose à son tour la compréhension et l'interprétation du texte de départ.

Dans la perspective d'un traducteur-linguiste, la compréhension du texte de départ s'avère parfois une question délicate: "Il est clair que les problèmes de compréhension d'un texte juridique ne se limitent guère aux termes techniques, ni aux difficultés de polysémie. Le vouloir-dire global, le message à transmettre, reste la clé pour déchiffrer l'énigme que constitue tout le texte." (Koutsivitis 1988: 44). Tel que le souligne Koutsivitis, chaque terme cache toute une signification juridique particulière et il doit être compris dans son ensemble de sorte qu'il est nécessaire d'avoir des connaissances sur le système juridique de la langue de départ ou de travailler avec des ouvrages juridiques et des dictionnaires juridiques unilingues.

Quant à l'interprétation du texte de départ, le droit constitue une des rares matières qui prévoit ses propres règles d'interprétation de ses textes (Gémar 1988: 305). Les techniques d'interprétation juridique font ainsi partie des connaissances de droit de base que l'étudiant doit acquérir avant de se lancer dans le métier de traducteur juridique.

Saisir le sens en l'absence de l'émetteur est un exercice qui fait appel aux compétences du traducteur sur les plans linguistique, juridique et extra-linguistique. Le souci du traducteur est de trouver le sens du texte de départ afin de lui attribuer, lors de sa formulation en langue d'arrivée, l'équivalent linguistique le plus juste. Le traducteur tout comme le juriste ont la préoccupation commune de trouver le sens et la portée juridique qui lui ont été attribués au départ: "L'art de l'interprétation juridique consiste à cerner le sens de la loi et l'intention supposée du législateur par l'analyse de la forme écrite" (Legault, 1979:19).

Dans la deuxième étape de la traduction, le processus de récréation du sens dans la langue cible, le traducteur s'exprime en tant qu'auteur mais aussi dans le nom de tous ceux qui s'expriment dans leur langue. Pour se faire comprendre, il doit "trouver l'expression juste" (Seleskovitch, Lederer, 1986:31).

Partant du principe que "les textes juridiques sont le produit d'auteurs pour qui l'expression linguistique est l'outil primordial" (Koutsivitis, 1990:227), il en ressort que, étant donné la complexité du message, le traducteur juridique doit penser et repenser chaque mot et chaque phrase dans la langue cible. Il doit donc comprendre le sens et trouver ensuite la forme idéale pour que son destinataire puisse le saisir dans le creuset de la langue qu'il parle. Les contraintes de forme lui imposent la rédaction d'un texte rigide et formel, ayant la même charge juridique que celle de la langue source.

Le vocabulaire et l'architecture discursive de la traduction juridique sont en interaction permanente, ils se trouvent aussi bien en rapport de complémentarité que de supplétion. G. Mareschal se place dans cette option quand elle note que: "La traduction d'un texte spécialisé comporte (...) deux dimensions essentielles: d'une

part, l'objet du texte ou son contenu et, d'autre part, la langue du texte ou sa forme" (Mareschal 1988: 258).

## 2. Le vocabulaire juridique

Le vocabulaire juridique comprend diverses catégories de termes. Darbelnet (1979) distingue la nomenclature et le vocabulaire de soutien du droit. Si la nomenclature comprend les termes appartenant à un sujet, le vocabulaire de soutien inclut les mots d'une technicité moindre ou nulle qui servent à actualiser les mots spécialisés et à donner au texte une organisation, donc des mots usuels ou de la langue courante ayant un sens particulier dans un contexte juridique.

Ce que Darbelnet appelle *vocabulaire de soutien* est analysé par d'autres théoriciens comme des cooccurrents du langage juridique, soit l'agencement du texte juridique. Ces cooccurrents posent comme problème le fait de ne pas être recensés dans quelque ouvrage que ce soit. C'est pourquoi Darbelnet suggère que ce vocabulaire devrait être inclus dans les lexiques et les dictionnaires spécialisés à côté des termes techniques.

La traduction du vocabulaire juridique soulève des problèmes relevant, d'une part, de l'opacité des termes juridiques, et d'autre part, de leur charge culturelle. Envisagés sous l'angle de la traduction en roumain, on peut en distinguer plusieurs catégories: les mots d'appartenance juridique exclusive, les mots à double appartenance, les collocations et les mots avec un caractère culturellement marqué.

### *Les mots d'appartenance juridique exclusive*

Les mots d'appartenance juridique exclusive ont un correspondant direct en roumain, souvent emprunté au français et avec lequel il présente une ressemblance formelle évidente: *abandonnataire / abandonator, abolir / a aboli, abrogatif / abrogativ, absolution / absoluțiune, absolutoire / absolutoriu, accession / accesiune, accusé / acuzat, adhérent / aderent, apostille / apostilă, avis / aviz, avocat / avocat, avulsion / avulsiune, cambiste / cambist, cession / cesiune, civil / civil, dérogation / derogare, dommages-intérêts / daune-interese, duplique / duplică, extorsion / extorcare, impunité / impunitate, inculpé / inculpat, ingérence / ingerință, interlocution / interlocuțiune, interlocutoire / interlocutoriu, irréfragable / irefragabil, juridiction / jurisdicție, juriste / jurist, légal / legal, légitime / legitim, licite / licit, nubile / nubil, prévention / prevenire, présomption / prezumție, recours / recurs, référendaire / referendar, ressortissant / resortisant, tutelle / tutelă.*

S'il n'y a pas de correspondant direct dans la langue cible, celle-ci peut faire usage d'une périphrase explicative:

Français	Roumain
<i>ayant-cause</i>	<i>persoană fizică sau morală căreia i-au fost transmise drepturile sau obligațiile unei alte persoane</i> (trad. litt. "personne à laquelle on a transféré les droits et les obligations d'une autre personne")
<i>ayant-droit</i>	<i>persoană care a dobândit un drept, îndreptățit</i> (trad. litt. "personne qui a acquis un droit")
<i>acquêts</i>	<i>bunuri achiziționate în timpul căsătoriei</i> (trad. litt. "biens acquis pendant le mariage")
<i>bailleur</i>	<i>persoană care dă cu chirie</i> (trad. litt. "personne qui donne à bail")
<i>comparant</i>	<i>(persoană) care se înfățișează / care se prezintă în fața unei autorități</i> (trad. litt. "personne qui se présente devant une autorité")
<i>déshérence</i>	<i>lipsă de moștenitori (la o succesiune)</i> (litt. "absence d'héritiers pour une succession"), v. aussi le néologisme <i>desherență</i>

<i>expédition</i>	<i>copie autentică (a unui act)</i> (trad. litt. "copie certifiée conforme")
<i>grossoyer</i>	<i>a face o copie (a unui act)</i> (litt. "faire la copie d'un acte")
<i>intéressé</i>	<i>persoană în cauză</i> (litt. "personne en cause")

Le caractère archaïque des termes appartenant au domaine juridique est bien visible dans les deux langues et constitue une autre source de difficulté pour le traducteur. Le terme vieux peut être rencontré dans des textes, mais, très souvent, un néologisme a été créé pour le remplacer dans les textes modernes: *acompte / arvună, acont, avulsion / avulsiune, éviction / evicțiune, expulsé / gonit, expulzat, condamné / osândit, condamnat, novation / novațiune, novație, vol / furțișag, furt.*

Le néologisme est un autre compromis entre les deux textes, avec la mention qu'il n'est parfois compris que par un nombre restreint de locuteurs, surtout par ceux qui connaissent les texte de départ d'où il a été emprunté.

Le néologisme est vu comme "un effort de normalisation" dont le but serait celui de lui trouver sa juste place dans une traduction: *acquiescement / achiesare, aide-mémoire / aide-mémoire, amiable / amiabil, amnistie / aministie, bien-être / bunăstare, commodat / comodat, coutume / cutuma, dol / dol, émoluments / emolumentul, blanc-seing / semnătură în alb, mise en liberté / punere în libertate, nue propriété / nudă proprietate, usufruit / uzufruct.*

Comme les néologismes forment un jargon ou un argot propres aux spécialistes du domaine juridique, ils sont remplacés, dans les textes législatifs, par des synonymes du vocabulaire général: *achiesare / acceptare, consimțire, ascendinte / rudă de sus, custozi / păzitori, dol / viclenie, infaticid / pruncucidere, rix / încăierare, succesiune / moștenire.*

Pour mieux définir sa nature, le néologisme "pourra être suivi d'une note explicative de l'auteur de la traduction. Là encore, une glose accompagnant la traduction conduit le traducteur à effectuer une adaptation de la traduction à son destinataire." (Kieffer, 1995: 230)

### 2.1. Les mots à double appartenance

La langue du droit est en effet l'une des langues les plus polysémiques, puisque la signification des termes de son discours a été fixée dans un contexte particulier, par rapport à un cas particulier. Le problème de la polysémie de la langue juridique est l'une des difficultés les plus difficiles à surmonter: d'une part, il est difficile d'interroger les rédacteurs des textes juridiques, la révision et la solution des différends ayant un caractère confidentiel, d'autre part, le recours au dictionnaire ne constitue pas toujours la solution au problème, car les dictionnaires ne recensent pas tous les cas ni tous les contextes où un terme de droit peut apparaître et, par conséquent, tous les sens que ce terme peut avoir.

Le caractère polysémique de la langue juridique relève de la difficulté de tracer une ligne de démarcation claire entre langue juridique vs. langue courante. Le droit puise abondamment dans la langue générale. Les termes de la langue de tous les jours peuvent être dotés d'un sens différent, dans un contexte précis et cette diversité présente la grande difficulté de ne pas être répertoriée, dans son ensemble, dans les divers lexiques et dictionnaires spécialisés. Ces ouvrages n'incluent souvent que la nomenclature du droit, soit les termes du domaine proprement dit, et excluent les termes de la langue courante qui, ayant acquis un sens particulier, échappent à la compréhension du néophyte.

Souvent, par un souci de précision, le roumain différencie par des équivalents distincts les sens d'un terme polyémique français:

Français	Roumain
<b>accomplir</b>	1. <i>a executa</i>
<i>accomplir</i> un travail forcé	a <i>executa</i> o muncă forțată
	2. a realiza
<i>accomplir</i> une réforme	a <i>realiza</i> o reformă
<i>accomplir</i> un projet	a <i>realiza</i> un proiect
	3. <i>a îndeplini</i>
<i>accomplir</i> ses devoirs	a-și <i>îndeplini</i> obligațiile
	4. <i>a săvârși</i>
<i>accomplir</i> un crime	a <i>săvârși</i> o crimă
<b>affaire</b>	1. afacere
homme <i>d'affaires</i>	om de <i>afaceri</i>
faire des <i>affaires</i>	a face <i>afaceri</i> , a se ocupa de <i>afaceri</i>
les <i>Affaires</i> Etrangères	<i>Afacerile</i> Externe, Ministerul de Externe
	cauză, proces
porter une <i>affaire</i> devant la Cour	a duce o <i>cauză</i> înaintea Curții
plaider une <i>affaire</i>	a pleda un <i>proces</i>
<b>arrêt</b>	1. hotărâre, decizie
<i>arrêt</i> de renvoi	hotărâre <i>de trimitere</i>
<i>arrêt</i> de la Cour d'Appel	<i>hotărâre/decizie</i> a Curții de Apel
	sentință.
<i>arrêt</i> de mort	<i>sentință</i> de condamnare la moarte
rendre un <i>arrêt</i>	a da o <i>sentință</i>
prononcer un <i>arrêt</i>	a pronunța o <i>sentință</i>
	arestare, arest
mandat d' <i>arrêt</i>	mandat de <i>arestare</i>
jours d' <i>arrêt</i>	zile de <i>arest</i>
mettre aux <i>arrêts</i>	a băga la <i>închisoare</i>
maison d' <i>arrêt</i>	<i>închisoare</i> (pentru detenție provizorie)
<b>défaut</b>	1. neprezentare
jugement <i>par défaut</i>	judecată <i>în lipsă</i>
condamnation <i>par défaut</i>	condamnare <i>în lipsă</i>
à <i>défaut</i> d'accord amiable	<i>în lipsa</i> înțelegerii (dintre părți)
	viciu
les <i>défauts</i> de la chose louée	<i>viciile</i> obiectului închiriat
<i>défaut</i> de forme	<i>viciu</i> de formă
<b>faute</b>	1. (sens courant) <i>greșeală, eroare</i>
faire une <i>faute</i>	a face o <i>greșeală</i>
	sens juridiques
	2. culpă
divorce pour <i>faute</i>	divorț din <i>culpă</i>
en cas de <i>faute</i> grave	în caz de <i>culpă</i> gravă
	3. vină
<i>faute</i> d'omission	<i>vină</i> de omisiune
<b>jugement</b>	1. judecată
le <i>jugement</i> dernier	<i>judecata</i> de apoi
	judecare
<i>jugement</i> d'une personne coupable	<i>judecare</i> a unei persoane vinovate
<i>jugement</i> par défaut	<i>judecare</i> prin neprezentare
	3. hotărâre (judecătorească)
rendre publiquement un <i>jugement</i>	a pronunța public o <i>hotărâre</i>
<b>violation</b>	1. violare
<i>violation</i> de domicile	<i>violare</i> de domiciliu
<i>violation</i> de territoire	<i>violare</i> a unui teritoriu
	încălcare
<i>violation</i> d'un article	<i>încălcare</i> a unui articol (de lege)

<i>violation de la liberté</i>	<i>încălcarea a libertății</i>
	<i>nerespectare</i>
<i>violation de la loi</i>	<i>nerespectare a legii</i>

## 2.2. Les collocations

Les collocations sont une autre source de difficultés pour le traducteur: "En langues de spécialité, la plupart des termes complexes sont employés dans un sens littéral et n'opposent aucune résistance au décodage, mais, en traduction, des problèmes surgissent visant le choix du terme juste, soit-il base ou collocatif." (Scurtu, 2007: 48-49). De ce dernier point de vue, celui de la traduction, les principales difficultés se situent à ce niveau intermédiaire entre le mot et la phrase, "là où tel substantif appelle normalement tel verbe ou tel adjectif dans les textes spécialisés" (Sourieux-Lerat, 1995:329).

Du point de vue de leur typologie, les collocations sont de nature diverse: nominale ou verbale. En ce qui concerne les collocations verbales, elles posent des problèmes de traduction au niveau du mot base (ou collocateur):

<b>Français</b>	<b>Roumain</b>
<b>conduire (qqn.) devant l'autorité judiciaire</b>	a aduce pe cineva în fața autorității judiciare (litt. "apporter qqn. devant l'autorité judiciaire")
"Nul ne peut être privé de sa liberté, sauf dans les cas suivants et selon les voies légales: (...) s'il a été arrêté et détenu en vue d'être conduit devant l'autorité judiciaire compétente (...)." (art. 5-1c CEDH)	"Nimeni nu poate fi lipsit de libertatea sa, cu excepția următoarelor cazuri și potrivit căilor legale: (...) dacă a fost arestat sau reținut în vederea aducerii sale în fața autorității judiciare competente (...)." "
<b>traduire (qqn.) devant l'autorité compétente</b>	a aduce pe cineva în fața autorității competente (litt. "apporter qqn. devant l'autorité compétente")
"(...) s'il s'agit de la détention régulière d'un mineur, décidée pour son éducation surveillée ou de sa détention régulière, afin de le traduire devant l'autorité compétente (...)." (art. 5-1d CEDH)	" (...) dacă este vorba de detenția legală a unui minor, hotărâtă pentru educația sa sub supraveghere sau despre detenția sa legală, în scopul aducerii sale în fața autorității competente (...)." "
<b>infliger la mort (à qqn.)</b>	a cauza moartea (cuiva) (litt. "causer la mort à qqn.")
"La mort n'est pas considérée comme infligée en violation de cet article dans les cas où elle résulterait d'un recours à la force rendu absolument nécessaire. „ (art. 2-2 CEDH)	"Moartea nu este considerată ca fiind cauzată prin încălcarea acestui articol în cazurile în care aceasta ar rezulta dintr-o recurgere absolut necesară la forță. "
<b>rendre une ordonnance</b>	a pronunța o hotărâre (litt. "prononcer une ordonnance")
"(...) une ordonnance rendue, conformément à la loi, par un tribunal (...)." (art. 5-1b CEDH)	" (...) o hotărâre pronunțată, conform legii, de către un tribunal (...)." "
<b>porter une accusation (contre qqn.)</b>	a aduce o acuzație (împotriva cuiva) (litt. "apporter une accusation")
"Toute personne arrêtée doit être informée (...) des raisons de son arrestation et de toute accusation portée contre elle." (art. 5-2 CEDH)	"Orice persoană arestată trebuie să fie informată (...) asupra motivelor arestării sale și asupra oricărei acuzații aduse împotriva sa. "
<b>contracter mariage</b>	a încheia o căsătorie (litt. "conclure un mariage")
"L'étranger ou apatride qui contracte mariage avec un conjoint de nationalité française peut (...), acquérir la nationalité française (...)." (art. 21-2 C.Civ.)	"Străinul sau apatridul care încheie o căsătorie cu o persoană de naționalitate franceză poate dobândi naționalitatea franceză (...)." "
<b>dissoudre un mariage</b>	a desface o căsătorie (litt. "défaire un mariage")
"La décision qui prononce le divorce dissout le mariage à la date à laquelle elle prend force de chose jugée." (art. 260 C.Civ.)	"Hotărârea care pronunță divorțul desface căsătoria la data la care ea capătă forța lucrului judecat. "

Français

**ouvrir la tutelle**

“(…) le juge des tutelles peut (…) décider d’ouvrir la tutelle (…).” (art. 391 C.Civ.)

Roumain

a institui tutela (litt. “instituer la tutelle”)

“(…) instanța tutelară poate (…) hotărî instituirea tutelei (…).”

*2.3. Les mots avec un caractère culturellement marqué*

La traduction de la terminologie juridique est une provocation pour le traducteur, parce qu’il doit pouvoir transmettre un message non seulement d’une langue à une autre, mais aussi d’un système juridique à un autre: “En matière juridique, lorsque l’on est en présence de termes spécialisés, la difficulté de la traduction, loin d’être éliminée comme dans d’autres domaines se trouve amplifiée. C’est qu’il y a une relation étroite entre chaque concept juridique et la langue dans laquelle il a été élaboré” (Pigeon, 1982: 273).

La langue du droit est étroitement liée à un système juridique qui rassemble les concepts élaborés au cours de son évolution historique en liaison directe avec une tradition juridique déterminée. En ce sens, il est juste d’affirmer que „ la langue et le droit évoluent l’un par l’autre ” (Cornu, 1995:15).

L’adjectif *régulier* et l’adverbe dérivé *régulièrement* sont traduits, tous les deux, par *legal*, tout comme le terme *légal* lui-même:

Français

“Toute personne a droit à la liberté et à la sûreté (… ) s’il est détenu *régulièrement* après condamnation par un tribunal compétent;” (art. 5-1 CEDH)

Roumain

“Orice persoană are dreptul la libertate și la siguranță (… ) dacă este deținut *legal* pe baza condamnării pronunțate de către un tribunal competent;”

“Toute personne a droit à la liberté et à la sûreté (… ) s’il a fait l’objet d’une arrestation ou d’une détention *régulières* pour insoumission à une ordonnance (… ).” (art. 5-1 CEDH)

“Orice persoană are dreptul la libertate și la siguranță (… ) dacă a făcut obiectul unei arestări sau al unei detineri *legale* pentru nesupunerea la o hotărâre.”

Mais la définition lexicographique de l’adjectif *régulier* est: “réglementaire, en règle”, alors que la définition de *légal* est: “qui est relatif, conforme à la loi” (TLF). La solution de traduction adoptée a donc annulé les différences de sens entre les deux termes du texte français. L’hétéronyme de *régulier* existe pourtant en roumain: *regulat* (DEX), avec le même sens, mais dans la tradition juridique roumaine on préfère pourtant le terme *légal*, pour éviter toute confusion avec son sens courant “qui se produit avec régularité”:

Français

“Les institutions entretiennent un dialogue ouvert, transparent et *régulier* avec les associations représentatives et la société civile.” (art. I-47-2 TCE)

Roumain

“Instituțiile Uniunii mențin un dialog deschis, transparent și *constant* cu asociațiile reprezentative și cu societatea civilă.”

Nous sommes donc devant un cas typique d’adaptation des termes à la culture de la langue réceptrice.

Le même cas se présente pour les noms *jouissance* et *exercice* ont été traduits par *exercitare*:

<p>Français</p> <p>“L’exercice de ces droits ne peut faire l’objet d’autres restrictions (...)” (art. 11-2 CEDH)</p> <p>“L’exercice de ces libertés comportant des devoirs et des responsabilités peut être soumis à certaines formalités (...)” (art. 10-2 CEDH)</p> <p>“La jouissance des droits et libertés reconnus dans la présente Convention doit être assurée (...)” (art. 14 CEDH)</p>	<p>Roumain</p> <p>“Exercitarea acestor drepturi nu poate face obiectul altor restrângeri (...)”</p> <p>“Exercitarea acestor libertăți ce comportă îndatoriri și responsabilități poate fi supusă unor formalități (...)”</p> <p>“Exercitarea drepturilor și libertăților recunoscute de prezenta convenție trebuie să fie asigurată (...)”</p>
---	--

Or le terme *jouissance* est défini par le TLF: “fait d’être titulaire d’un droit” (par exemple: *la jouissance s’oppose à l’exercice d’un droit*), alors que *l’exercice* est le fait même (l’action) d’exercer (un droit, une liberté). Pour mettre en évidence l’opposition sémantique entre les deux termes, dans le Code Civil roumain on a relevé le terme *folosință* (*a unui drept*), à côté de *exercitare*, le roumain étant dans l’incapacité d’exprimer l’idée de virtualité dans la jouissance d’un droit. C’est donc un cas de modulation (emploi du concret pour l’abstrait), imposé par l’usage de la langue d’arrivée.

Le troisième cas particulier que nous voulons relever est celui qu’offre l’adjectif *nubile* dans le syntagme *âge nubile* traduit en roumain par *vârsta stabilită prin lege* (trad. litt. “âge établi par la loi”).

Cette ambiguïté de nature terminologique se manifeste lorsque l’interprétation juridique se sert de principes appartenant à des doctrines distinctes: par exemple *âge de la majorité* (à 18 ou à 21 ans), *âge de la retraite*, *régime matrimonial* (monogamique ou polygamique), etc. Le référent dans ce cas se modifie selon la législation en vigueur dans tel ou tel pays. La résolution de la relation ambiguë exige un savoir spécifique sur l’information contenue dans la séquence. Les notions floues permettent donc une grande liberté dans l’interprétation de la loi. Dans le texte analysé, le traducteur a conservé le sens général et interprétable du terme français, mais a choisi de le remplacer par une périphrase explicative, bien que l’adjectif *nubil* existe aussi en roumain.

### 3. Les articulations logiques du discours juridique

Darbelnet (1979) montre également que la difficulté du langage juridique n’est pas seulement une question de terminologie, mais aussi d’agencement des mots, la terminologie et l’agencement des mots constituant les deux éléments du discours juridique d’importance égale pour la signification du message.

Dans ce contexte, il y a des formules spécifiques qui servent à exprimer les différentes articulations logiques du texte législatif et par lesquelles il est capable de fournir des précisions sur les conditions d’application de la prescription légale.

Notre analyse a fait relever de nombreuses structures préférentielles dans l’expression des relations logiques (lieu, temps, manière, cause, conséquence, but, condition, conformité et exception) sous l’angle de leur traduction en roumain.

Le lieu est rendu, dans les deux langues, par des structures prépositionnelles:

Français  
"L'absence, *dans les traités*, d'une disposition prévoyant le droit de recours en annulation en faveur du Parlement peut constituer une lacune procédurale (...)." (art. 26 AC/1990)

Roumain  
"Absența, *din tratate*, a unei dispoziții care să prevadă dreptul la acțiunea în anulare în favoarea Parlamentului, poate constitui o lacună procedurală (...)."

Le roumain découpe la réalité différemment, rendant le locatif français par l'agent d'une action à la voix passive:

Français  
"L'Union poursuit ses objectifs par des moyens appropriés, en fonction des compétences qui lui sont attribuées *dans la Constitution*." (art. I-3-5 TCE)  
"Toute personne dont les droits et libertés reconnus *dans la présente Convention* ont été violés (...)." (art.13 CEDH)

Roumain  
"Uniunea își urmărește obiectivele prin mijloace corespunzătoare, în funcție de competențele care îi sunt atribuite *prin Constituție*."  
"Orice persoană, ale cărei drepturi și libertăți recunoscute *de prezenta convenție* au fost încălcate (...)."

La valeur temporelle est rendue par les mêmes structures prépositionnelles:

Français  
"(...) l'accès de la salle d'audience peut être interdit à la presse et au public *pendant la totalité* ou une partie du procès." (art. 6-1 CEDH)

Roumain  
"(...) accesul în sala de ședință poate fi interzis presei și publicului *pe întreaga durată a procesului* sau a unei părți a acestuia. "

La structure prépositionnelle peut changer de valeur temporelle et remplacer la valeur momentanée par celle durative:

Français  
"*Lors de la procédure d'élaboration* du règlement attaqué, le Parlement européen, (...), a exprimé son désaccord sur la base juridique retenue par la Commission." (art. 3 AC/1990)

Roumain  
"*În cursul procedurii de elaborare* a regulamentului atacat, Parlamentul European, (...), și-a exprimat dezacordul asupra temeiului juridic reținut de Comisie."

Au niveau de la proposition temporelle, la conjonction la plus répandue en français est *lorsque*, qui représente la variante littéraire de *quand*. Le roumain évite la simple conjonction *când* tout en employant la locution *atunci când*:

Français  
"Le Conseil siège en public *lorsqu'il* délibère et vote sur un projet d'acte législatif à cet effet, chaque session du Conseil est divisée en deux parties, consacrées respectivement aux délibérations sur les actes législatifs de l'Union et aux activités non législatives." (art.I-24-6 TCE)

Roumain  
"Consiliul se întrunește în ședință publică *atunci când* hotărăște și votează un proiect de act legislativ. În acest sens, fiecare sesiune a Consiliului este divizată în două părți, consacrate hotărârilor cu privire la actele legislative ale Uniunii, respectiv la activitățile nelegislative. "

Le temps devient parfois condition car c'est juste au moment où l'action apparaît que la situation se présente pour l'application de tel ou tel article:

Français  
 “Lorsqu’il est nécessaire de conclure un accord avec un ou plusieurs États ou organisations internationales en application du présent titre, le Conseil peut autoriser la présidence, assistée, le cas échéant, par la Commission, à engager des négociations à cet effet. De tels accords sont conclus par le Conseil sur recommandation de la présidence.” (art. 24-1 TN)

Roumain  
 “În cazul în care, în aplicarea prezentului titlu, este necesar să se încheie un acord cu unul sau mai multe state membre sau organizații internaționale, Consiliul poate autoriza președinția, sprijinită de Comisie dacă este cazul, să angajeze negocieri în acest scop. Astfel de acorduri se încheie de către Consiliu, la recomandarea președinției.”

L’expression la plus fréquente de la manière est, en français, l’adverbe dérivé en –ment, rendu en roumain par une structure prépositionnelle explicite: *intentionnellement / în mod intenționat, normalement / în mod normal, publiquement / în mod public, gratuitement / în mod gratuit, individuellement / în mod individual.*

Fréquentes sont aussi les locutions avec *de manière* + Adj, construction rendue en roumain par une structure parallèle: *de manière certaine et efficace / de o manieră sigură și eficace, d’une manière détaillée / în mod amănunțit.*

Une structure peu employée est la locution prépositionnelle *sur le mode*, rendue en roumain par une structure assez insolite *în manieră*:

Français  
 “L’Union coordonne les politiques des États membres visant à atteindre ces objectifs et exerce *sur le mode communautaire* les compétences qu’ils lui attribuent.” (art. 1-1 TCE)

Roumain  
 “Uniunea coordonează politicile statelor membre care au drept scop atingerea acestor obiective și exercită *în manieră comunitară* competențele pe care acestea i le atribuie.”

Pour exprimer la manière, il y a des locutions avec la préposition *à*, traduite par *în* ou par *cu*: *à l’unanimité / în unanimitate, à la majorité qualifiée / cu majoritate calificată, au suffrage / prin vot...*:

Français  
 “Le Conseil statue *à l’unanimité* lorsque l’accord porte sur une question pour laquelle l’unanimité est requise pour l’adoption de décisions internes.” (art. 24-2 TN)  
 “(...) le Conseil statue à la majorité qualifiée conformément à l’article 34, paragraphe 3.” (art. 24-4 TN)  
 “Les membres du Parlement européen sont élus *au suffrage* universel direct, libre et secret, pour un mandat de cinq ans.” (art. I-20-3 TCE)

Roumain  
 “Consiliul hotărăște *în unanimitate* în cazul în care acordul se referă la o chestiune pentru care este necesară unanimitatea pentru adoptarea deciziilor interne.”  
 “(...) Consiliul hotărăște cu majoritate calificată în conformitate cu articolul 34 alineatul (3).”  
 “Membrii Parlamentului European sunt aleși *prin vot* universal direct, liber și secret, pentru un mandat de cinci ani.”

Au niveau de la subordonnée de manière, la locution *sans que* est rendue en roumain soit par la même structure (*fără ca să*), soit par un groupe prépositionnel avec la conservation de la préposition *sans*:

#### Français

”Dans les domaines de la coopération au développement et de l'aide humanitaire, l'Union dispose d'une compétence pour mener des actions et une politique commune, *sans que* l'exercice de cette compétence ne puisse avoir pour effet d'empêcher les États membres d'exercer la leur.” (art. I-14, 4 TCE)

”Si une action de l'Union paraît nécessaire, dans le cadre des politiques définies à la partie III, pour atteindre l'un des objectifs visés par la Constitution, *sans que* celle-ci n'ait prévu les pouvoirs d'action requis à cet effet, le Conseil des ministres, statuant à l'unanimité, sur proposition de la Commission européenne et après approbation du Parlement européen, adopte les mesures appropriées.” (art. I-18, 1 TCE)

”Toute personne a droit à la liberté d'expression. Ce droit comprend la liberté d'opinion et la liberté de recevoir ou de communiquer des informations ou des idées *sans qu'il puisse y avoir ingérence d'autorités publiques* et sans considération de frontière.” (art.10-1 CEDH)

Au niveau de la structure prépositionnelle de cause, le français emploie la préposition *pour*, rendue en roumain par la même préposition ou par une autre préposition:

#### Français

##### *pour des raisons*

”La loi européenne fixe les principes généraux et limites qui, *pour des raisons d'intérêt public ou privé*, régissent l'exercice du droit d'accès à de tels documents.” (art.I-50-3 TCE)

##### *pour des causes*

”Néanmoins il est loisible au président de la République de lever, *pour des causes graves*, les prohibitions (...)” (art. 164 C.civ.)

La locution conjonctionnelle *parce que* a comme correspondant la conjonction *deoarece*:

#### Français

”Le Parlement Européen ne figure pas expressément parmi les institutions dont les actes peuvent être attaqués, *parce que* le traité CEE dans sa version originaire ne lui conférerait que des pouvoirs consultatifs et de contrôle politique, et non celui d'adopter des actes destinés à produire des effets juridiques vis-a-vis des tiers.” (art. 24 AC/1986)

#### Roumain

”În domeniile cooperării pentru dezvoltare și al ajutorului umanitar, Uniunea dispune de competență pentru a întreprinde acțiuni și pentru a duce o politică comună, *fără ca* exercitarea acestei competențe să poată avea ca efect împiedicarea statelor membre de a-și exercita propria competență.”

”Dacă o acțiune a Uniunii se dovedește necesară în cadrul politicilor definite în partea III pentru a atinge unul dintre obiectivele menționate în Constituție, *fără ca* aceasta să fi prevăzut puterile de acțiune necesare în acest sens, Consiliul de Miniștri, hotărând în unanimitate la propunerea Comisiei și după aprobarea Parlamentului European, adoptă măsurile corespunzătoare.”

”Orice persoană are dreptul la libertatea de exprimare. Acest drept cuprinde libertatea de opinie și libertatea de a primi sau de a comunica informații ori idei *fără amestecul autorităților publice* și fără a ține seama de frontieră.”

#### Roumain

##### *din rațiuni de*

”Legea europeană stabilește principiile generale și limitele care, *din rațiuni de* interes public sau privat, reglementează exercitarea dreptului de acces la astfel de documente.”

##### *pentru cauze*

”Cu toate acestea, este permis președintelui Republicii să ridice, *pentru cauzele grave*, interdicțiile (...)”

#### Roumain

”Parlamentul European nu figurează în mod expres printre instituțiile ale căror acte pot fi atacate, *deoarece* Tratatul CEE în versiunea sa inițială nu-i conferea decât atribuții consultative și de control politic, nu și competența de a adopta acte destinate să producă efecte juridice față de terți.”

La subordonnée de cause peut être parfois réduite en français à une construction participiale absolue, rendue en roumain par une subordonnée à verbe fini:

Français  
"La Commission n'ayant pas donné suite à cette demande, le Conseil a arrêté le règlement n° 3954/87 sur la base de l'article 31 du traité CEEA." (art. 3 AC/1990)  
"Il convient d'observer à titre liminaire que, l'acte attaqué étant fondé sur une disposition du traité CEEA, la recevabilité du recours tendant à l'annulation de cet acte doit être appréciée au regard de ce traité." (art. 11 AC/1990)

Roumain  
"Întrucât Comisia nu a dat curs acestei cereri, Consiliul a adoptat Regulamentul no 3954/87 pe baza art. 31 din Tratatul CEEA."  
"Trebuie să observăm în primul rând că, dat fiind faptul că actul atacat era întemeiat pe o dispoziție a Tratatului CEEA, admisibilitatea acțiunii având ca scop anularea acestui act trebuie să fie apreciată în raport cu acest tratat."

Le *but* est rendu en français la préposition simple *pour* qui apparaît devant les noms et les infinitifs. Pour sa transposition le roumain respecte la structure nominale ou infinitivale du français:

Français  
"Toute personne a droit à la liberté de réunion pacifique et à la liberté d'association, y compris le droit de fonder avec d'autres des syndicats et de s'affilier à des syndicats *pour la défense* de ses intérêts." (art. 11-1 CEDH)  
"(...) l'arrestation ou de la détention régulières d'une personne *pour l'empêcher* de pénétrer irrégulièrement dans le territoire." (art. 5-1 CEDH)

Roumain  
"Orice persoană are dreptul la libertatea de întrunire pașnică și la libertatea de asociere, inclusiv dreptul de a constitui cu alții sindicate și de a se afilia la sindicate *pentru apărarea* intereselor sale."  
"(...) arestarea sau detenția legală a unei persoane *pentru a o împiedica* să pătrundă în mod ilegal pe teritoriu."

Il y a des cas où le roumain remplace la structure verbale par une structure nominale:

Français  
"Ce règlement, (...), définit la procédure à suivre *pour fixer* les niveaux maximaux admissibles de contamination radioactive des denrées alimentaires et des aliments pour bétail." (art. 2 AC/1990)

Roumain  
"Acest regulament, (...), definește procedura care trebuie urmată *pentru stabilirea* nivelurilor maxime admise de contaminare radioactivă a produselor alimentare și a furajelor."

La locution *afin de* se combine uniquement avec des infinitifs et le roumain ne dispose pas d'une autre préposition que *pentru*:

Français  
"*Afin d'assurer* le respect des engagements... il est institué une Cour européenne des Droits de l'homme." (art. 19 CEDH)

Roumain  
"*Pentru a asigura* respectarea angajamentelor care decurg pentru înaltele părți contractante din prezenta convenție, se instituie o Comisie Europeană a Drepturilor Omului."

Cette locution prépositionnelle peut changer la préposition *de* avec la conjonction *que*, et dans ce cas, la locution conjonctionnelle *afin que*, traduite par *pentru ca să*) introduit une subordonnée:

#### Français

”Toute personne privée de sa liberté par arrestation ou détention a le droit d'introduire un recours devant un tribunal, afin qu'il statue à bref délai sur la légalité de sa détention et ordonne sa libération si la détention est illégale.” (art.5-4 CEDH)

#### Roumain

”Orice persoană lipsită de libertatea sa prin arestare sau deținere are dreptul să introducă un recurs în fața unui tribunal, pentru ca acesta să statueze într-un termen scurt asupra legalității deținerii sale și să dispună eliberarea sa dacă deținerea este ilegală.”

Si la locution *en vue de* accepte en français aussi bien des noms que des infinitifs, en roumain *în vederea* n'accepte qu'une construction nominale:

#### Français

”Chacun est tenu d'apporter son concours à la justice *en vue de* la manifestation de la vérité.” (art. 10 C.civ.)

”S'il a fait l'objet d'une arrestation ou d'une détention régulières pour insoumission à une ordonnance rendue, conformément à la loi, par un tribunal ou *en vue de garantir* l'exécution d'une obligation prescrite par la loi;” (art.5 CEDH)  
”Les Hautes Parties contractantes renoncent réciproquement, sauf compromis spécial, à se prévaloir des traités, conventions ou déclarations existant entre elles, *en vue de soumettre*, par voie de requête, un différend né de l'interprétation ou de l'application de la présente Convention à un mode de règlement autre que ceux prévus par ladite Convention.” (art.55 CEDH)

#### Roumain

”Fiecare este obligat să-și aducă aportul la dreptate *în vederea* manifestării adevărului.”  
”Dacă a făcut obiectul unei arestări sau al unei dețineri legale pentru nesupunerea la o hotărâre pronunțată, conform legii, de către un tribunal ori *în vederea garantării* executării unei obligații prevăzute de lege.”  
”Înaltele părți contractante renunță reciproc, în afara unei înțelegeri speciale, să se prevaleze de tratatele, convențiile sau de declarațiile care există între ele, în vederea supunerii, pe calea unei cereri, a unui diferend apărut din interpretarea sau aplicarea prezentei convenții unui alt mod de reglementare decât cele prevăzute de numita convenție.”

Le circonstant de but apparaît sous la forme d'une construction prépositionnelle palacée en fin de phrase: à *cet effet* / *în acest scop*, *sens*:

#### Français

”Lorsqu'il est nécessaire de conclure un accord avec un ou plusieurs États ou organisations internationales en application du présent titre, le Conseil peut autoriser la présidence, assistée, le cas échéant, par la Commission, à engager des négociations à *cet effet*.” (art. 24-1TN)  
”Le Conseil siège en public lorsqu'il délibère et vote sur un projet d'acte législatif. À *cet effet*, chaque session du Conseil est divisée en deux parties (...).” (art. I-24-6 TCE)

#### Roumain

”În cazul în care, în aplicarea prezentului titlu, este necesar să se încheie un acord cu unul sau mai multe state membre sau organizații internaționale, Consiliul poate autoriza președinția, sprijinită de Comisie dacă este cazul, să angajeze negocieri *în acest scop*.”  
”Consiliul se întrunește în ședință publică atunci când hotărăște și votează un proiect de act legislativ. *În acest sens*, fiecare sesiune a Consiliului este divizată în două părți (...).”

Nous avons également identifié deux locutions prépositionnelles spécifiques au discours juridique: à *l'appui de* / *în sprijinul*, *în susținerea* et *dans l'intérêt de* / *în interesul*:

#### Français

”À *l'appui de cette exception*, le Conseil a fait valoir, (...), des arguments analogues à ceux qu'il avait développés à *l'appui de* son exception d'irrecevabilité dans l'affaire 302/87.” (art. 5 AC/1990)

#### Roumain

”În *susținerea* acestei excepții, Consiliul a invocat, (...), argumente analoge cu cele pe care le dezvoltase *în sprijinul* excepției de inadmisibilitate în cauza 302/87.”

”Le jugement doit être rendu publiquement, mais l'accès de la salle d'audience peut être interdit à la presse et au public pendant la totalité ou une partie du procès *dans l'intérêt de la moralité, de l'ordre public ou de la sécurité nationale* dans une société démocratique (...).” (art. 6 CEDH)

”Hotărârea trebuie să fie pronunțată în mod public, dar accesul în sala de ședință poate fi interzis presei și publicului pe întreaga durată a procesului sau a unei părți a acestuia *în interesul moralității, al ordinii publice ori al securității naționale* într-o societate democratică.”

Au niveau du circonstant de condition exprimé par un groupe prépositionnel, les prépositions qui expriment la cause dans les deux langues sont *en cas de / în caz de*:

Français

”*En cas de guerre ou en cas d'autre danger public* menaçant la vie de la nation, toute Haute Partie contractante peut prendre des mesures dérogeant aux obligations prévues par la présente Convention (...).” (art. 15-1 CEDH)

”*En cas d'empêchement* ou de faute grave, le Conseil européen peut mettre fin à son mandat selon la même procédure.” (art. I-22-1 TCE)

Roumain

”*În caz de război sau de alt pericol public* ce amenință viața națiunii, orice înaltă parte contractantă poate lua măsuri care derogă de la obligațiile prevăzute de prezenta convenție (...).”

”*În caz de imposibilitate* sau de culpă gravă, Consiliul European poate pune capăt mandatului președintelui conform aceleiași proceduri.”

La subordonnée de condition est introduite par la des conjonctions ou locutions conjonctionnelles qui gardent les mêmes nuances dans leur transposition en roumain:

Français

*si*

”(...) un tribunal, afin qu'il statue à bref délai sur la légalité de sa détention et ordonne sa libération *si* la détention est illégale.” (art. 5-4 CEDH)

*alors même que*

”Toute personne (...) a droit à l'octroi d'un recours effectif (...) *alors même que* la violation aurait été commise par des personnes agissant dans l'exercice de leurs fonctions officielles.” (art. 13 CEDH)

*pour autant que*

”Il ne peut y avoir ingérence d'une autorité publique dans l'exercice de ce droit que *pour autant que* cette ingérence est prévue par la loi.” (art. 8-2 CEDH)

*dans les cas où*

”La mort n'est pas considérée comme infligée en violation de cet article *dans les cas où* elle résulterait d'un recours à la force rendu absolument nécessaire.” (art. 2 CEDH)

*à moins que*

” (...) la Commission est composée d'un nombre de membres (...) correspondant aux deux tiers du nombre d'États membres, *à moins que* le Conseil européen, statuant à l'unanimité, ne décide de modifier ce

Roumain

*dacă*

”(...) unui tribunal, pentru ca acesta să statueze într-un termen scurt asupra legalității deținerii sale și să dispună eliberarea sa *dacă* deținerea este ilegală.”

*chiar și atunci când*

”Orice persoană (...) are dreptul să se adreseze efectiv unei instanțe naționale, *chiar și atunci când* încălcarea s-ar datora unor persoane care au acționat în exercitarea atribuțiilor lor oficiale.”

*în măsura în care*

”Nu este admis amestecul unei autorități publice în exercitarea acestui drept *decât în măsura în care* acest amestec este prevăzut de lege.”

*în cazurile în care*

”Moartea nu este considerată ca fiind cauzată prin încălcarea acestui articol *în cazurile în care* aceasta ar rezulta dintr-o recurgere absolut necesară la forță.”

*atâta timp cât*

” (...) Comisia este formată dintr-un număr de membri (...) care corespunde cu două treimi din numărul statelor membre, *atâta timp cât* Consiliul European, care hotărăște în unanimitate, nu decide modificarea acestui

Français  
 nombre.” (art. I-26-6 TCE)  
*si le cas y échet, le cas échéant, s’il y a lieu*  
 ”(...) le Conseil peut autoriser la présidence, assistée, *le cas échéant*, par la Commission, à engager des négociations à cet effet.” (Traité de Nice, art. 24-1)  
*s’il s’agit*  
 ”Nul ne peut être privé de sa liberté, sauf dans les cas suivants et selon les voies légales: (...) *s’il s’agit* de la détention régulière d’un mineur (...)” (art.5-1 d CEDH)

Roumain  
 număr.”  
*dacă este cazul*  
 ”(...) Consiliul poate autoriza președinția, sprijinită de Comisie *dacă este cazul*, să angajeze negocieri în acest scop.”  
*dacă este vorba*  
 ”Nimeni nu poate fi lipsit de libertatea sa, cu excepția următoarelor cazuri și potrivit căilor legale: ...*dacă este vorba* de detenția legală a unui minor.”

Dans le cas de l’enchaînement de deux subordonnées de condition, le roumain respecte la même structure que celle de la langue source:

Français  
 ”En cas de guerre ou en cas d'autre danger public menaçant la vie de la nation, toute Haute Partie contractante peut prendre des mesures dérogeant aux obligations prévues par la présente Convention, *dans la stricte mesure où* la situation l'exige et *à la condition que* ces mesures ne soient pas en contradiction avec les autres obligations découlant du droit international.” (art. 15-1 CEDH)

Roumain  
 ”În caz de război sau de alt pericol public ce amenință viața națiunii, orice înaltă parte contractantă poate lua măsuri care derogă de la obligațiile prevăzute de prezenta convenție, *în măsura strictă în care* situația o cere și *cu condiția ca* aceste măsuri să nu fie în contradicție cu alte obligații care decurg din dreptul internațional.”

Pour exprimer la conformité, le français emploie le plus fréquemment la construction *conformément à*, et très peu la locution prépositionnelle *en conformité avec*. À l’inverse, le roumain préfère la locution *în conformitate cu*:

Français  
 ”Le Conseil statue à la majorité qualifiée *conformément à* l'article 34, paragraphe 3. “ (art. 24-4 TN)

Roumain  
 ”Consiliul hotărăște cu majoritate calificată *în conformitate cu* articolul 34 alineatul (3). “

Il y a bien d’autres constructions pour rendre la conformité dans les deux langues. Les plus fréquentes sont les prépositions et les locutions suivantes:

Français  
*d’après*  
 ”Nul ne peut être condamné pour une action ou une omission qui, au moment où elle a été commise, ne constituait pas une infraction *d’après le droit national ou international*. “ (art. 7-1 CEDH)  
*en vertu de*  
 ”*En vertu du* principe de coopération loyale, l’Union et les États membres se respectent et s’assistent mutuellement dans l’accomplissement des missions découlant de la Constitution. “ (art. I-5-2 TCE)  
 ”Elle [la Commission] veille à l’application de la Constitution ainsi que des mesures adoptées par les institutions *en vertu de celle-ci*. “ (art. I-26-1 TCE)  
*au titre de*  
 ”Le Conseil a soulevé une exception d’irrecevabilité *au titre de* l’ article 91, paragraphe 1, premier alinéa, du règlement de procédure de la Cour. (art.4 AC/1990)

Roumain  
*potrivit*  
 ”Nimeni nu poate fi condamnat pentru o acțiune sau o omisiune care, în momentul în care a fost săvârșită, nu constituia o infracțiune, *potrivit dreptului national și international*. “  
*în temeiul*  
 ”*În temeiul* principiului cooperării loiale, Uniunea și statele membre se respectă și se asistă reciproc în îndeplinirea misiunilor ce decurg din Constituție. “  
 ”Ea veghează la aplicarea Constituției, precum și a măsurilor adoptate de către instituții *în temeiul acesteia*. “  
*în temeiul*  
 ”Consiliul a invocat o excepție de inadmisibilitate *în temeiul* art. 91 alin. (1) primul paragraf din Regulamentul de procedură al Curții.

*dans le respect*  
"Le Conseil européen adopte à l'unanimité, sur initiative du Parlement européen et avec son approbation, une décision européenne fixant la composition du Parlement européen, *dans le respect* des principes visés au premier alinéa." (art. I-20-2 TCE)

*dans l'intérêt de*  
"Le jugement doit être rendu publiquement, mais l'accès de la salle d'audience peut être interdit à la presse et au public pendant la totalité ou une partie du procès *dans l'intérêt de la moralité, de l'ordre public ou de la sécurité nationale* dans une société démocratique." (art. 6-1 CEDH)

*selon*  
"Nul ne peut être privé de sa liberté, sauf dans les cas suivants et *selon les voies légales*." (art. 5-1 CEDH)  
"À partir de l'âge nubile, l'homme et la femme ont le droit de se marier et de fonder une famille *selon les lois nationales* régissant l'exercice de ce droit." (art. 12 CEDH)

*en raison de*  
"Les membres de la Commission sont choisis *en raison de leur compétence générale et de leur engagement européen* et parmi des personnalités offrant toutes garanties d'indépendance." (art. I-26-4 TCE)

*aux fins de*  
"Aux fins des points a) et b), le Parlement européen statue à la majorité des membres qui le composent et le Conseil statue à la majorité qualifiée." (art. I-36 TCE)  
" (...) des questions pour lesquelles ces citoyens considèrent qu'un acte juridique de l'Union est nécessaire *aux fins de l'application de la Constitution*." (art. I-47-4 TCE)

*à cet effet*  
"Le Conseil siège en public lorsqu'il délibère et vote sur un projet d'acte législatif. *À cet effet*, chaque session du Conseil est divisée en deux parties, consacrées respectivement aux délibérations sur les actes législatifs de l'Union et aux activités non législatives." (art. I-24-6 TCE)

*cu respectarea*  
"Consiliul European adoptă în unanimitate, la inițiativa Parlamentului European și cu aprobarea acestuia, o decizie europeană de stabilire a compunerii Parlamentului European, *cu respectarea* principiilor menționate în primul alineat."

*în interesul*  
"Hotărârea trebuie să fie pronunțată în mod public, dar accesul în sala de ședință poate fi interzis presei și publicului pe întreaga durată a procesului sau a unei părți a acestuia *în interesul moralității, al ordinii publice ori al securității naționale* într-o societate democratică."

*potrivit, conform*  
"Nimeni nu poate fi lipsit de libertatea sa, cu excepția următoarelor cazuri și potrivit căilor legale."  
"Începând cu vârsta stabilită prin lege, bărbatul și femeia au dreptul de a se căsători și de a întemeia o familie *conform legislației naționale* ce reglementează exercitarea acestui drept."

*pe baza*  
"Membrii Comisiei sunt aleși *pe baza competenței lor generale și a angajamentului european* și dintre personalitățile care prezintă toate garanțiile de independență."

*în sensul, pentru*  
"În *sensul literelor* (a) și (b), Parlamentul European hotărăște cu majoritatea membrilor care îl compun, iar Consiliul hotărăște cu majoritate calificată."

" (...) chestiuni pentru care acești cetățeni consideră că este necesar un act juridic al Uniunii *pentru punerea în aplicare a Constituției*."

*în acest sens*  
"Consiliul se întrunește în ședință publică atunci când hotărăște și votează un proiect de act legislativ. *În acest sens*, fiecare sesiune a Consiliului este divizată în două părți, consacrate hotărârilor cu privire la actele legislative ale Uniunii, respectiv la activitățile nelegislative."

Au niveau propositionnel, les locutions conjonctionnelles les plus fréquentes sont:

Français  
*ainsi que*

"Ainsi qu'il résulte de l'arrêt du 27 septembre 1988, précité, le Parlement ne dispose pas du droit d'intenter un recours en annulation au titre des dispositions de l'article 173 du traité CEE ou de celles de l'article 146 du traité CEEA dont le contenu est identique." (art. 12 AC/1990)

*comme*

"Comme le relève cet arrêt, non seulement le Parlement dispose du droit d'intenter un recours en carence, mais, en outre, les traités offrent des moyens de déférer à la censure de la Cour les actes du Conseil ou de la Commission intervenus en méconnaissance des prérogatives du Parlement." (art. 15 AC/1990)

Roumain  
*după cum*

"După cum rezultă din hotărârea din 27 septembrie 1988, menționată anterior, Parlamentul nu are dreptul de a intenta o acțiune în anulare în temeiul dispozițiilor art. 173 din Tratatul CEE sau al celor ale art. 146 din Tratatul CEEA al căror conținut este identic."

*așa cum*

"Așa cum arată această hotărâre, nu numai că Parlamentul are dreptul de a intenta o acțiune în carență, ci, în afară de aceasta, tratatele oferă mijloace pentru a supune cenzurii Curții actele Consiliului sau ale Comisiei care au avut loc cu ignorarea prerogativelor Parlamentului."

L'exception est construite aux deux niveaux, de la proposition et de la phrase, avec des structures identiques:

Français	Roumain
<i>sauf compromis spécial</i> "Les Hautes Parties contractantes renoncent réciproquement, <i>sauf compromis spécial</i> , à se prévaloir des traités, conventions ou déclarations existant entre elle." (art. 55 CEDH)	<i>în afara unei înțelegeri speciale</i> "Înaltele părți contractante renunță reciproc, <i>în afara unei înțelegeri speciale</i> , să se prevaleze de tratatele, convențiile sau de declarațiile care există între ele."
<i>sauf dans les cas où</i> "Le Conseil statue à la majorité qualifiée, <i>sauf dans les cas où</i> la Constitution en dispose autrement." (art. I-23-3 TCE) "Le Conseil européen se prononce par consensus, <i>sauf dans les cas où</i> la Constitution en dispose autrement." (art.I-21, 4 TCE)	<i>cu excepția cazului în care</i> "Consiliul hotărăște cu majoritate calificată, <i>cu excepția cazului în care</i> în Constituție se prevede altfel." "Consiliul European se pronunță prin consensus, <i>cu excepția cazului în care</i> în Constituție se prevede altfel."

### Conclusions

La traduction juridique pose des problèmes qui lui sont propres, en raison des éléments sociaux, linguistiques, culturels, méthodologiques et notionnels qui interviennent dans ce domaine.

Dans la traduction du vocabulaire juridique, nous avons pu constater que le roumain, dont la terminologie juridique est redevable dans une large mesure au français, emploie beaucoup de néologismes tirés de cette langue. D'autre part, il est souvent incapable d'exprimer une notion juridique par un terme unique et fait usage d'une périphrase explicative. En outre, le roumain désambiguïse souvent les multiples significations d'un mot français par l'emploi de termes différents. Là où le cas s'est présenté, le traducteur doit adapter les mots à la langue et à la culture réceptrice, suivant la tradition juridique en place.

Par rapport aux contraintes lexicales auxquelles est soumis le traducteur du texte juridique, l'expression des relations logiques lui laisse une certaine marge de manoeuvre, car il doit savoir distinguer ce qui constitue une servitude juridique de ce qu'il peut utiliser librement. Dans ce cas, il doit se pencher sur la langue d'arrivée pour pouvoir reconstruire le message afin que ses lecteurs puissent arriver à une compréhension parfaite du message au profit du texte de départ.

## Références

- BOCQUET, C. 1994. *Pour une méthode de traduction juridique*. Genf.
- CORNU, G. 1995. *Linguistique juridique*. Paris: Montchrestien
- DARBELNET, J. 1979. Réflexions sur le discours juridique. *Meta* 24.1: 9-17.
- GEMAR, J.-C. 1979. *La traduction juridique et son enseignement: aspects théoriques et pratiques*. *Meta* 24.1: 35-63.
- GÉMAR, J.-. 1988. La traduction juridique: art ou technique d'interprétation ? *Meta* 33.2: 305-319.
- KIEFFER, J.-M. 1995. Le traducteur "jurilinguiste". In *Traduction juridique et science du droit*: pp. 219-232. Bruxelles: Bruylant.
- KOUTSIVITIS, G. V. 1988. *La traduction juridique. Étude d'un cas: la traduction des textes législatifs des Communautés européennes, et en particulier à partir du français vers le grec*. Thèse de doctorat, Université de la Sorbonne nouvelle, Paris III.
- KOUTSIVITIS, G. V. 1990. La traduction juridique standardisation versus créativité. *Meta* 35-1: 226-229.
- KOUTSIVITIS, G. V. 1991. La traduction juridique: liberté et contraintes. In M. Lederer & F. Israël (éds), *La liberté en traduction*: 139-157. Paris.
- LEGAULT, G. A. 1979. Fonctions et structure du langage juridique. *Meta* 24-1: 19-25.
- MARESCHAL, G., 1988. Le rôle de la terminologie et de la documentation dans l'enseignement de la traduction spécialisée. *Meta* 33-2: 258-266.
- PIGEON, L. P. 1982. La traduction juridique - L'équivalence fonctionnelle. In J. C. Gémar (dir.), *Langage du droit et traduction. Essais de jurilinguistique*: 271-281. Montréal: Liguattech..
- SCURTU, G.. 2007. *Linguistique juridique. Les structures langagières du discours normatif français*. Craiova: Sitech.
- SELESKOVITCH, D & M. LEDERER. 1986. *Interpréter pour traduire*, Didier Erudition, Paris.
- SOURIOUX, J. L. & P. LERAT. 1975. *Le langage du droit*. Paris: PUF.

## Corpus

- C. Civ.- *Code Civil*, 2002, Litec, Paris.
- CEDH = Convention de sauvegarde des Droits de l'Homme et des Libertés fondamentales telle qu'amendée par le Protocole no.11, <http://www.conventions.coe.int/Treaty/FR/treaties/html/005.htm>
- Convenția pentru apărarea drepturilor omului și a libertăților fundamentale și protocoalelor adiționale la această convenție, [http://legislatie.resurse-pentru-democratie.org/drepturi\\_ce.php](http://legislatie.resurse-pentru-democratie.org/drepturi_ce.php)
- TCE = Traité établissant une Constitution pour l'Europe. <http://www.europnat.com/ce.pdf>  
Tratatul de instituire a unei constituții pentru Europa, <http://www.ier.ro>
- TM- Tratatul de la Maastricht- Tratatul privind Uniunea Europeană, <http://www.ier.ro>
- TN - Tratatul de la Nisa de modificare a tratatului privind uniunea europeană, a tratatelor de instituire a comunităților europene și a anumitor acte conexe (2001/c 80/01), <http://www.ier.ro>

## Dictionnaires

- CORNU, G. (sous la dir. de). 2005. *Vocabulaire juridique*, Quadrige. Paris: PUF.
- NĂSTASE, C., S. GHINCULOV, G. VĂRTOSU. 2001. *Dicționar de economie și drept*. București: Editura Niculescu.
- SAVIN, C. A. & V. SAVIN. 2001. *Dicționar francez-român administrativ, comercial, economic, financiar-bancar, juridic*. Cluj-Napoca / București: Dacia.
- \*\*\* *Dicționarul explicativ al limbii române (DEX)*. 1998. București: Editura Academiei.
- \*\*\* *Le Trésor de la langue française informatisé (TLFi)*, CNRS, <http://zeus.inalfr.fr/tlf.htm>